SAINT-MARTIN OSMONVILLE

LES NOUVELLES

N°6
Juillet 2011

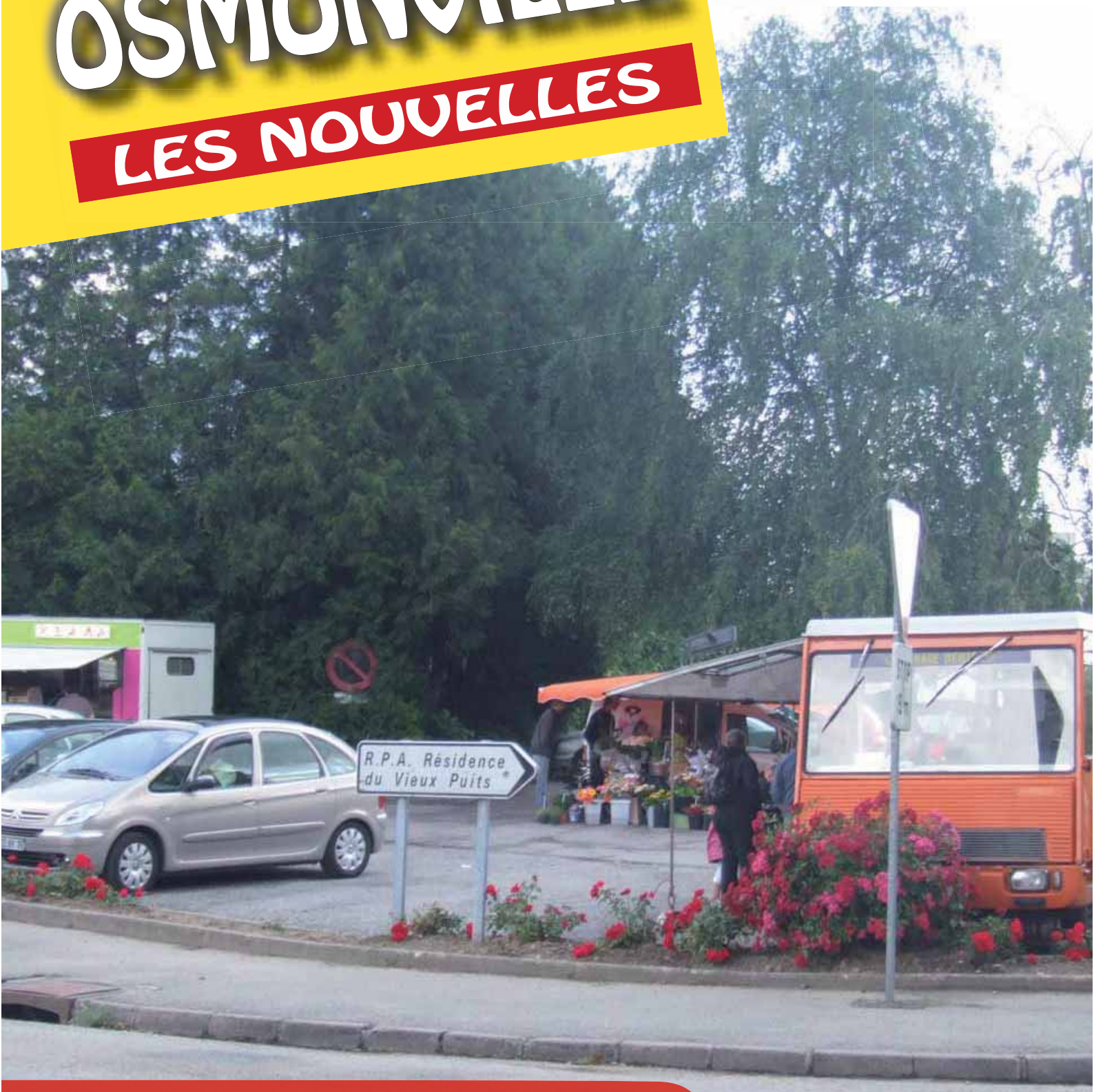

Le «mini-marché» de Saint-Martin-Osmonville

Chaque vendredi après-midi, retrouvez sur la place du 8 Mai plusieurs commerçants (fleurs, fruits-légumes, miel, pizza ...)

SAINT-MARTIN OSMONVILLE

SOMMAIRE

N°6
Juillet 2011

Comme chaque année, nous avons procédé à l'élaboration et au vote du budget communal. Vous en trouverez dans les pages suivantes un condensé. Voilà déjà 3 ans que le conseil municipal est en place et a réalisé : la réfection de la voirie au val mesnier, au mauray, au chemin vert, l'effacement des réseaux, l'entretien de l'église et la réfection des pignons sur la façade, la création d'un bureau du maire, le déplacement de l'abri bus du centre ; au niveau scolaire, l'entretien des bâtiments, l'achat de mobilier, la création d'une 5e classe, l'achat d'un lave vaisselle, d'un chauffe eau et de tables à la salle des fêtes, l'internet à l'école, le site internet de la commune, la formation du personnel,... Saint Martin Osmonville bouge, avance ...Saint Martin Osmonville se dynamise, quelques artisans vous accueillent sur la place le vendredi après midi, une fleuriste, un pizzaiolo, un apiculteur ou encore

La vie municipale
page 1

La vie associative
page 15

Infos pratiques
page 21

En bref ...
page 29

Vie des écoles
page 31

un primeur. N'hésitez à leur rendre visite, l'accueil est chaleureux !

Au niveau intercommunal, les travaux d'assainissement sont terminés, nous vous remercions de votre patience pour les nuisances occasionnées pendant la durée des travaux, la chaussée a été reprise sur la route des buhots et du pont du thil, reste une partie -route de Bréquigny- où le syndicat d'eau prévoit le passage d'une canalisation d'eau avant sa réfection.

La réforme des collectivités territoriales avance vite, la loi de décembre 2010 oblige désormais les dernières communes isolées à adhérer à une intercommunalité. Pour Saint Martin Osmonville, le pas a été fait au 01.01.2010, mais cette loi demande aussi à réfléchir au schéma départemental de coopération intercommunale proposé par Monsieur le Préfet. Ce projet vise à regrouper la communauté de communes Saint Saëns Porte de bray avec trois autres communautés : bosc d'eawy, londinières et neufchâtel en bray (70 communes). Sur le département, 5 propositions de fusion ont été faites. Chaque commune a trois mois pour délibérer, à défaut, l'avis est réputé favorable. Sachez que le conseil municipal a donné un avis défavorable, considérant qu'il manquait des éléments d'information en matière fiscale, financière ou encore humaine et que la loi était respectée dans la mesure où la communauté de communes comptait plus de 5000 habitants (minimum requis par la loi).

Voilà, l'équipe est à mi-mandat, il reste encore à faire et nous continuons à agir pour l'intérêt de notre village.

Très bonnes vacances !!!

Carole HAIMONET
Maire.

Aperçu du budget 2011

Celui-ci peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT

Les dépenses : .....626 314 €

C'est-à-dire toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune (achat divers, salaires, charges sociales, entretien des bâtiments, entretien de la voirie, fonctionnement des écoles, subventions versées, cotisations diverses…) dont :

- Charges à caractère générale : .....211 205 €
- Charges de personnel : .....192 700 €
- Reversement FNGIR : .....22 987 €
- Autres charges de gestion courante : .....152 946 €
- Charges financières : .....23 370 €
- Dépenses imprévues : .....10 000 €
- Dotations aux amortissements : .....13 106 €

Une nouvelle dépense liée au nouveau calcul des impôts locaux: Fonds National de Garantie individuelle de Ressources FNGIR, 22 987€ que la commune devra verser cette année. En fait, il s'agit d'un système de péréquation où les communes « gagnantes » de la réforme reversent à un fonds au profit des communes « perdantes ».

Les autres charges comprennent les subventions versées :

- CLUB DE L'AMITIE : .....385 €
- USSMO : .....785 €
- UNC : .....385 €
- ANIMADO : .....750 €
- SYNDICAT INITIATIVE : .....70 €
- AMICALE DES SAPEURS POMPIERS : ..... 70 €
- LES RESTAURANTS DU CŒUR : ..... 80 €

■ ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE : ..... 463 €

Les recettes : ..... 626 314 €
Ce sont essentiellement les impôts locaux, taxes et dotations de l'état.
Même si les finances communales sont régies par un certain nombre de règles, elles répondent aux mêmes principes de gestion que celles d'une gestion familiale.
Pour effectuer un budget, avant de prévoir de dépenser, il faut connaître les recettes.

Vos impôts

Le conseil municipal a décidé de maintenir, en 2011, les taux des impôts locaux. Pourtant, vous vous apercevrez sur vos feuilles d'impositions 2011, que les taux seront différents de ceux de 2010.
Pourquoi ? …en raison de la réforme de la taxe professionnelle (TP).
En effet, cette réforme ne se limite pas uniquement à la suppression de la TP et à son remplacement par d'autres impôts, elle a modifié également la répartition des impôts locaux entre les différents niveaux de collectivités. Ceci pour toutes les communes puisqu'il s'agit d'une réforme nationale.
Les taux ainsi indiqués tiendront compte du transfert de la fiscalité départementale, régionale et des frais de gestion auparavant perçus par l'Etat.
Par exemple, le département ne perçoit plus la taxe d'habitation (TH), il y a eu transfert du taux de taxe d'habitation du département vers le bloc communal (commune+intercommunalité).

En résumé pour Saint Martin Osmonville :
■ Taxe habitation 2011 : 15.62%
>(taux 2010 commune + fraction du taux départemental affecté d'un coefficient)
■ Taxe foncière bâti 2011 : 9.58%
>(taux resté identique à celui de 2010)
■ Taxe foncière non bâti 2011: 22.84%
>(taux voté en 2010 affecté d'un coefficient correcteur)
■ Contribution Foncière des entreprises (CFE) : ... 16.90%

>(elle regroupe le taux communal, une fraction des taux départemental et régional 2009, un taux de cotisation de péréquation et un coefficient de 0.88 lié à la suppression de l'abattement de 16%).

INVESTISSEMENT

- dépenses : ..... 1 407 713.40€

Ce sont toutes les dépenses d'équipements, tous les travaux importants engagés par la commune (réfection de la voirie, construction bâtiment, travaux de mises en normes…)

- recettes : ..... 1 407 713.40€

Subventions, Fctva, autofinancement ou emprunt.

Travaux réalisés en 2011

- protection et sécurité de la buse à la boissière
- mise aux normes de sécurité à la salle des fêtes
- réfection d'un regard – parking 8 mai 1945
- réfection du passage piéton & remplacement des panneaux – route de la libération
- connexion internet dans les classes
- Participation au prix renard'eau - école maternelle
- Renforcement et effacement de réseaux – rue du stade
- Achat d'un tableau classe CP
- Installation de robinets thermostatiques mairie/classes

Projets en cours

- remplacement de l'horloge et de la sonnerie de l'église
- fermeture du préau à la maternelle (en partie)
- numérotation des habitations - la boissière
- réalisation d'un abri-bus - la boissière

Construction de l'école :

Les subventions demandées ont été accordées, un débat difficile en conseil communautaire mais qui a toutefois abouti à un fonds de concours à ce projet de 5 classes pour 90 000€, un manque à gagner de 60 000€ quand même puisque la dotation allouée normalement est de 30 000€ par classe !! La signature des marchés est prévue début juillet. Date prévisionnelle du début des travaux : automne 2011.

Voirie

Le conseil municipal avait déterminé en juillet 2010 les différentes voies communales d'intérêt communautaire (1/3) et avait proposé courant octobre 2010 la réfection de la voirie de bréquigny en priorité pour le programme 2011.
Toutefois, en janvier 2011, nous apprenons qu'il fallait revoir notre copie. Par conséquent, notre demande pour bréquigny n'était pas retenue.

Ainsi, après plusieurs rendez-vous, nous avons finalement trouvé un accord et le 22 juin 2011, le conseil communautaire votait une partie de la voirie communale dans la voirie communautaire notamment :

- Rue du foyer
- Rue du stade
- Chemin de la varenne
- Route de bréquigny et route des buhots (hameau de bréquigny)
- Route du Mauray de l'intersection de la C3 vers Neufbosc
- Route de Rocquemont /Critot

Le conseil municipal devra donc formuler une nouvelle demande de travaux d'investissement sur la voirie communautaire sachant que ces travaux feront partie du programme 2012 car en 2011, seront effectués les travaux du programme 2010.
Néanmoins, des travaux de réparations de chaussées seront entrepris sur les voies le nécessitant.

Soirée théatre

La municipalité a organisé avec la communauté de communes une soirée de lecture à voix haute le vendredi 13 mai. Elisabeth Touchard, Henri Dubos et Tania Dubos ont livré leur interprétation à une cinquantaine de spectateurs sur fond musical. « L'histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler », récit de l'auteur chilien Luis Sepulveda, texte surprenant, emprunt de poésie, de tendresse et d'humour.

Gestes premiers secours

Lorsqu'un accident ou un malaise se produit, les premiers secours sont déterminants et un geste simple suffit parfois à sauver une vie. Ainsi, la municipalité a décidé de proposer à l'ensemble du personnel communal une formation aux gestes de premiers secours.
Ce stage a été financé par la commune et s'est déroulé sur une amplitude de 10 heures.

La formation a été assurée par Monsieur HAUDELIN, moniteur de secourisme.

Ainsi, trois agents du personnel communal travaillant au sein des écoles primaire et maternelle ont suivi cette formation et viennent d'obtenir leur attestation de prévention et de secours civiques.

Le marché

Le vendredi après midi, la place du 8 mai s'anime.

Depuis quelques mois maintenant s'organise chaque vendredi (à partir de 15h30/16h00) sur la place du 8 mai 1945 un petit marché articulé autour d'une Restauration rapide (Pizzas, Kebab), d'un artisan fleuriste, d'un apiculteur, d'un primeur.

LES FLEURS - NOTE FLEURIE : FLORENCE GUILBERT

Titulaire d'un CAP fleuriste, Florence GUILBERT a le statut d'auto-entrepreneur depuis décembre 2010. Maman de deux petites filles, elle est installée à Saint-Martin-Osmonville, route du Chemin vert, depuis août 2005.

Florence GUILBERT dispose d'un magasin à domicile et vous propose bouquets, bouquets bulles, compositions, plantes, pour toutes occasions.

Vous pouvez donc vous rendre à son magasin ou commander par téléphone. Un service de livraison gratuite est aussi proposé à partir de 30 € d'achat et dans un rayon de 15 km.

Vous retrouverez NOTE FLEURIE sur le marché de Saint-Saëns le jeudi matin.

www.notefleurie.fr - Tél : 02 35 34 23 05 - 06 20 71 41 62

LE MIEL ET SES DERIVES - J. CLAUDE SENECAL APICULTEUR

Retraité, résidant à Saint-Martin-Osmonville, J. Claude SENECAL se passionne pour les abeilles depuis plus de 17 ans. Il a le statut d'apiculteur amateur et a transmis sa passion à son fils et sa fille.

Il possède plusieurs ruches sur les secteurs de Saint-Martin-Osmonville, Rosay, Auffay …

Outre le miel bien-sûr, J. Claude SENECAL propose différents produits : pollen, gelée royale, pains d'épices, savonnettes, vinaigre, bonbons, nougat, bougies.

Passionné, J. Claude SENECAL vous expliquera volontiers la ruche, son fonctionnement, les abeilles, la fabrication du miel … contactez-le !

Il est présent sur le marché de Saint-Saëns le jeudi matin et assure aussi la vente à son domicile.

602 « la Salle » - 76680 Saint-Martin-Osmonville
Tél : 02 35 34 09 39 - 09 81 73 09 39

LE PRIMEUR - FLORENCE ROZE

Maman de 4 enfants, Florence ROZE est installée à Saint-Martin-Osmonville depuis 12 ans.

Après plusieurs années de travail en usine, elle crée voilà 6 ans sa micro-entreprise de vente de fruits et légumes et sillonne les marchés de l'Oise, Foucarmont, Sommery …

Florence ROZE vous propose une grande variété de produits de qualité à des prix tout à fait étudiés.

Sur demande, elle composera vos corbeilles de fruits et propose la livraison gratuite de vos fruits et légumes à domicile.

Pour Florence ROZE, le marché du vendredi après-midi sur la Place de Saint-Martin est un « réel plus ». En effet, le samedi était initialement consacré au marché de Sommery. Aujourd'hui, grâce au marché du vendredi après-midi, le samedi est consacré à sa vie de famille pour le plus grand bonheur de ses filles !!

Pour la contacter : 06 81 93 14 76

LA RESTAURATION RAPIDE : PIZZAS / KEBAB
M. DESFORGES

Originaire de Rebets (près de Buchy) M. DESFORGES a une formation de traiteur.

Depuis 2 ans, il s'est lancé dans la restauration rapide et propose

pizzas et kebabs sur les secteurs de Mesnil Raoul / Les Hogues (lundi), Le Tronquay (mardi), Boissay (mercredi), Elbeuf sur Andelle (jeudi), Saint-Martin-Osmonville (vendredi) et Fleury la Forêt (dimanche).

Le samedi étant réservé au service traiteur pour les cérémonies, repas de famille, etc.

La carte des pizzas ne compte pas moins de 12 spécialités. Les commandes se font sur place ou par téléphone.

Pour le joindre : 07 70 66 73 34 ou 02 35 23 78 36

L'assainissement collectif

Avis favorable pour la mutualisation des travaux

Les travaux de l'assainissement collectif pour le hameau de Bréquigny, la route de la Libération, la route du Val Mesnier et la Boissière sont enfin terminés. Les tranchées sont maintenant rebouchées et recouvertes d'enrobé. Seule la route de Bréquigny reste à terminer mais de nouveaux travaux y sont déjà planifiés et ceux-ci se dérouleront courant Juillet. Une nouvelle canalisation d'eau potable

va effectivement y être enterrée. Le rebouchage de l'ensemble se fera dans la foulée après avoir respecté un temps de «tassement» du rebouchage de la nouvelle tranchée (courant Août).
Maintenant que le « tout à l'égoût » est posé, la prochaine phase consiste à raccorder les habitations aux boites de branchement. Ces raccordements sont à la charge des habitants, ce qui n'est pas sans poser de questions. C'est la raison pour laquelle une première réunion publique avait été organisée le 18 Novembre 2010, dont vous trouverez sur notre site Internet un compte-rendu. Le syndicat était venu expliquer un dispositif gagnant-gagnant pour les habitants et le syndicat sur la base d'une mutualisation des travaux de raccordement privatifs :

- Gagnant pour le syndicat :
  - Tous les raccordements sont réalisés en même temps
  - Tous les raccordements sont aux normes (nouvelles normes du grenelle de l'environnement 2)
  - Tout est en place pour garantir le bon fonctionnement de la station d'épuration
- Gagnant pour le propriétaire :
  - Bénéfice de la subvention de 60%
  - L'approche globale permet au syndicat de lancer un appel d'offre de nature à faire baisser encore les prix
  - Vidange et rebouchage des fosses
  - Contrôle de l'étanchéité
  - Garantie décennale
  - Les travaux et leurs suivis sont pris en charge par le syndicat, ce qui garantit le respect des normes devenues très exigeantes avec le grenelle de l'environnement 2
  - Un bureau d'étude indépendant vérifie la conformité de l'installation et la bonne exécution des travaux

Ce dispositif présentait un intérêt certain mais la difficulté était de recueillir un avis favorable de 80% au moins des propriétaires concernés. Force est de constater que le dispositif avait été manifestement mal compris ou mal expliqué puisque seulement 67% d'avis favorables ont été recueillis après sollicitation des personnes concernées. Autant il était possible de comprendre que cer-

tains propriétaires avaient la possibilité de conduire ces travaux sans faire appel à des professionnels, autant il paraissait difficile d'imaginer qu'ils soient 33% (7% d'avis défavorable, et 26% sans réponse) !
Une seconde réunion publique a alors été organisée par le syndicat le 16 Mai 2011, ou furent conviés les 26% de propriétaires qui ne s'étaient pas positionnés, soit 32 personnes. Cette réunion n'a connu qu'un relatif succès puisque seule une dizaine de personnes ont fait le déplacement. Cependant, 9 de ces personnes ont alors émis un avis favorable pour la mutualisation portant ainsi le total des avis favorables à 74%.
Le seuil des 80% n'était malheureusement toujours pas atteint ... Mais les échanges constructifs entre les participants lors de cette dernière réunion ont conduit les délégués de la commune, avec l'appui de Madame le Maire, à rédiger un courrier aux 23 personnes restantes .
Suite à ce courrier, 10 nouvelles personnes se sont manifestées avec un avis favorable et 1 avis défavorable. Le seuil de 80% est donc atteint depuis le 27 Juin.

Partant du principe que dans tous les cas, le raccordement de la propriété à la boite de branchement sera une obligation, et que les travaux seront de surcroit à la charge du propriétaire, l'octroi d'une subvention, dans ces conditions, d'un montant total global d'environ 250 000 € (60% du coût total des travaux) est plutôt une bonne nouvelle puisque cette somme ne sera pas à payer par les habitants de Saint-Martin-Osmonville.

Il est formelleme
se raccorder au
tant que l'arrê
service n'a pas

Le calendrier des prochaines étapes du projet

■ **La mise en service** : l'ensemble du dispositif est équipé de 6 postes de relevage qui nécessitent une arrivée en électricité. ERDF a été mandaté mais les délais semblent longs et 6 mois seront manifestement nécessaires à leur fonctionnement. Il y a pour cette raison une interdiction totale de se raccorder aujourd'hui au tout à l'égoût, il faut attendre l'arrêté de mise en service qui sera délivré par le syndicat.

■ **La Déclaration d'Intérêt Général** : cette formalité administrative va se mettre en place rapidement mais doit durer 6 mois pendant lesquels chacun pourra formuler des remarques.

■ **Estimation des travaux** : une intervention aura lieu chez les particuliers afin d'évaluer les travaux. Vous recevrez sur ce sujet un courrier du syndicat. L'ensemble des travaux sera découpé en plusieurs lots et un appel d'offre sera lancé par lot.

■ **Signature de la convention entre le propriétaire et le syndicat** : une fois les appels d'offres lancés et étudiés, le prix final des travaux sera connu. Le syndicat proposera alors une convention aux propriétaires ayant émis un avis favorable avec des conditions tarifaires précises et non modifiables. C'est à ce moment que votre signature vous engagera à faire réaliser les travaux par le syndicat.

ent interdit de
tout à l'égoût
té de mise en
été publié !!

■ **Les travaux de raccordements** : dans le meilleur des cas, les travaux pourront commencer mi 2012.

Du mieux sous nos pieds

Une égalisation bien venue pour les petits pieds de nos élèves de maternelle. Le parking a été renforcé par du granulat compacté.

Discret mais nous l'espérons efficace, une nouvelle signalisation verticale et un grand coup de peinture pour le passage piéton devant la mairie.

Afin de coller au mieux aux nouvelles exigences d'arrêts des cars scolaires, l'abri bus a été déplacé. Nous espérons que les jeunes et moins jeunes sauront le garder en bon état même (et surtout)

quand ils en font un lieu de réunions et de discussion.
Il est tout de même plus agréable de se réunir dans un lieu propre pour discuter des dernières innovations de jeux vidéo, de foot ou de scooters. Non ?

Egalement arrangé le chemin du Glacis. Certes, ce n'est pas une autoroute mais en attendant mieux…

Soyons patients, Rome ne s'est pas construite en un jour.

L'union Sportive de St Martin Osmonville

Le bureau est composé de :

- 1 Président : Mr Christophe LASNE
- 1 Vice-président : Mr Yvan CARRETIER
- 1 Trésorier : Monsieur Yann PETIT
- 1 Secrétaire : Mme Christelle AUVRAY
- 1 Président d'honneur : Mr Christian DELANDE
- 1 Membre d'honneur : Madame Carole HAIMONET

Les Dirigeants du Club pour la Saison 2011/2012 :

- Madame Christelle AUVRAY pour les U9
- Monsieur LASNE et Mesdames Valérie CORREIA et Christelle AUVRAY pour les U13
- Monsieur Fabrice FERRERE et Monsieur Yvan CARRETIER pour les U17 (en attente de confirmation.)
- Messieurs Sylvain DELANDE, Christian DELANDE, Sébastien BARD et Jean-Marc BUNEL pour les Seniors Matins
- Messieurs, Florent HAUTEFEUILLE, FABRICE FERRERE, Michaël AUVRAY et Christophe LASNE pour les Seniors Vétérans.

Les entraînements :

- Mme AUVRAY assurera l'entraînement des débutants le mercredi de 16 heures à 17 heures.
- Entraînement des U13 et U17 (à déterminer)
- Entraînement des Seniors le jeudi soir à partir de 19 heures

Le PROGRAMME DU CLUB pour l'année 2012

- Soirée Créole (mars 2012)

■ Tournoi de sixte prévu le dimanche de la pentecôte (fin mai 2012)

Le Club recrute des joueurs ou joueuses mais aussi des dirigeants ou dirigeantes pour encadrer nos joueurs.

Pour tous renseignements, contacter Mr Christophe LASNE au 02.32.80.16.15 ou Mme Christelle AUVRAY au 02.35.23.76.62.

Le comité des fêtes

Soirée Moules-frites

Samedi 30 avril, le comité des fêtes organisait une soirée moules frites. Belle affluence puisque 175 personnes, toutes générations confondues, se sont retrouvées, à la salle des fêtes. Une belle participation des habitants de la commune et amis avec une ambiance musicale assurée.

Foire a tout

Cette année encore la traditionnelle foire à tout, organisée le dimanche 15 mai, a connu un vif succès. En effet, chacun pouvait chiner en famille, se détendre ou se restaurer sur place grâce aux bénévoles du comité des fêtes. Pendant que certains épluchent les pommes de terre tôt le matin, d'autres investissent la cuisine pour la préparation et cuisson de frites ou s'activent pour placer les exposants, gérer le barbecue et la buvette....
Merci encore à ceux qui ne sont pas membres du comité des fêtes et qui sont présents pour donner un bon coup de mains à notre équipe !!!.

Le club de l'amitié

Le club de l'amitié (les «jeunes» du village) vous invite à les rejoindre tous les 1er mercredi de chaque mois. L'adhésion coûte 16 € et l'année se divise par les repas d'anniversaires et en animations : sorties pêche, manille coinchée par équipe, soirée tête de veau, choucroute, beaujolais, tombola poids du panier ou estimation

en prix avec chants, histoires drôles ... etc ... Les 72 adhérents vous attendent nombreux.
Téléphone : 02 35 34 50 03 - Madame Ghislaine Payen-Lasnel, Présidente.

Anim'SMO

Depuis peu une nouvelle association est apparue à Saint Martin Osmonville. Cette nouvelle association s'appelle ANIM'SMO , elle a pour but de proposer d'autres activités qui ne sont pas encore proposées à ses habitants :

- une sortie pêche a eu lieu le dimanche 26 juin qui a rassemblé plus de 70 personnes autour des étangs de Saint Germain d'étables (cf. photo page suivante).
- Un rallye vélo vous sera proposé le dimanche 25 septembre
- et le 21 octobre un spectacle de théatre (entrée gratuite) vous sera proposé à la salle des fêtes à 20H30. Ce seront des enfants, des adolescents et des adultes de Saint Martin Osmonville qui animeront cette soirée (fou rire assuré). VENEZ NOMBREUX NOUS ENCOURAGER.

Vie associative

Pour nous contacter :

- Présidente : Georgina Dieutre : 02.32.80.24.30
- Président adjoint : Fabrice Morice , La Prée : 06.62.79.20.96
- Secrétaire : Karine Malandin , Route de Buchy
- Trésorière : Valérie Correia , Bréquigny : 06.25.94.93.55

Bien d'autres Manifestations vous seront proposées, vous étiez très nombreux à répondre au questionnaire que vous avez eu dans vos boites aux lettres !

A très Bientôt ANIM'SMO

Les anciens combattants

L'assemblée générale qui a eu lieu le 19 décembre 2010 à élu Monsieur Dunet président, Monsieur Hanzard devient ainsi vice président, Madame Cheval Trésorière, Monsieur Porion Secrétaire.

Les ateliers des p'tits Martinais

D'octobre à juin, des parents d'élèves ont accueilli, dans la salle des fêtes, des élèves de l'école primaire, un mercredi par mois. Ces derniers avaient le choix entre 4 activités : activités manuelles, cuisine, danse, plantation…
Des intervenants sont venus proposer leurs activités :

- Nous avons accueilli deux fois le Smédar. Pour la 1ère session, les p'tits martinais devaient fabriquer des objets (cadre photo et bougeoir) à partir d'objets recyclés. La 2ème, des jeux étaient organisés sur le thème du recyclage.
- Nos p'tits martinais se sont essayés à la danse country. Munis de leur chapeau de cowboy, ils ont dansé en ligne comme des pros.

L'année des ateliers « des p'tits martinais » s'est terminée le mercredi 8 juin par une chasse aux trésors organisée dans les rues de Saint Martin. Après quelques heures de recherche, ils ont retrouvé le trésor du roi Hérold. Un coffre rempli de pièces…

Le syndicat Apicole

Le Syndicat Apicole de Haute Normandie dont le siège social se situe à la Chambre d'Agriculture de Bois-Guillaume a pour but le développement et la sauvegarde des abeilles.
Entrant actuellement dans la période de des essaimages, nous invitons les administrés qui découvrent un essaim dans leur propriété, à contacter l'un des apiculteurs enregistré auprès du syndicat apicole de Seine-Maritime dont vous trouverez la liste complète sur notre site Internet.

Pour la commune de Saint-Martin-Osmonville, vous pouvez contacter Monsieur Jean-Claude Sénécal, joignable au 02 35 34 09 39.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes

Protégez votre domicile

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures. Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur. Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel. N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés. Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures. Ne laissez pas vos clés sous

le paillasson, dans la boite à lettres, dans le pot de fleurs… Confiez les plutôt à une personne de confiance. Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée. De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique. Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage… Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament. Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile. Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres. Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous. Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grandes valeurs.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouivant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

En cas d'absence prolongée

Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence. Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boite à lettres débordant de plis révèle une longue absence. Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on

ouvre régulièrement les volets le matin. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio... Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
Dans le cadre des opérations «Tranquillité vacances» organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).
Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :
• ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre,
• interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.
1 - Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public).
2 - Munissez-vous d'une pièce d'identité.
3 - Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chéquiers et cartes de crédits dérobés.
4 - Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes for-

més en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17 OU LE 112

- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
- Téléphones portables volés :
  SFR : 10 23
  Orange : 0 800 100 740
  Bouygues Telecom : 0 825 005 700

Voyage en car - tarif unique à 2€

Pour inciter les Seinomarins à se tourner vers les transports en communs, le Département de Seine-Maritime innove dans le cadre d'un nouveau schéma départemental des transports. Les transports en Seine-Maritime en autocar sont pour tous pour 2€.

Chacun peut acheter son billet à 2€ quelque soit son trajet (déplacements interdépartementaux entre la Seine-Maritime et l'Eure).

- Ticket à l'unité : 2 €
- Carte 10 trajets : 12 € , soit 1,20€ par trajet (Abonnement trimestriel : 100 €
- Abonnement mensuel : 40 €
- Pass transport jeunes et senior : 30 €
- Enfant accompagné de moins de 3 ans : gratuit
- Enfant accompagné de moins de 10 ans : 1 €
- Ayant-droit sociaux : 0,20€ / trajet
- Accompagnateur de personne handicapée non autonome : gratuit.

Informations :
Secrétariat des transports
transports@cg76.fr
tél : 02 35 63 66 73

Carnet d'adresses

■ MAIRIE **(ATTENTION changement d'horaire pendant l'été)**
La mairie est ouverte au public :
Lundi 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Jeudi 9 h à 12 h
Vendredi 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Tél.02.35.34.50.11 – Fax : 02.32.91.14.62
Mail : mairie.sg.smo@wanadoo.fr
Du 4 juillet 2011 au 26 août 2011, la mairie sera fermée le lundi.

■ ECOLES :
Directrice de l'école élémentaire : Julie BECSANGELE
Directrice de l'école maternelle : Dorothée TOUTAIN
Tél. de la primaire : 02.35.34.14.05
Tél. de la maternelle : 02.35.34.99.92

■ PAROISSE
Affichage des horaires des messes sur la porte de l'église
Abbé Jean Berhault
Tél.02.35.34.51.58

■ PERCEPTION DE BELLECOMBRE :
Tél.02.35.94.16.76

■ SOUS-PREFECTURE
Tél.02.35.06.30.00
5 rue du 8 mai 1945 BP 225 76203 DIEPPE CEDEX

■ EDF
Dépannage : 0 810 333 076

■ SAUR :
Administratif : 02.50.72.40.00
Dépannage 24h/24h : 0810 149 149

■ SIAEPA (syndicat eau et assainissement) :
Nouveaux locaux : 11, chemin de la Varenne à saint-Martin-Osmonville
Tél. 02 35 64 36 80
Mail : si.sg.siaepa-varenne-bethune@wanadoo.fr

■ SIBV (syndicat des bassins versants)
Espace Le Vivier 76680 Saint-Saëns
sibvv.infos@orange.fr
Port : 06 23 26 96 07
Tél/Fax : 02 32 91 15 82

■ ADAR : Aide à domicile
6 rue Félix-Faure 76680 SAINT SAENS
Tél.02.35.32.59.93

■ GENDARMERIE (saint-saëns) :
Tél.02.35.34.51.18

■ POLICE SECOURS : Tél.17

■ POMPIERS : Tél.18

■ APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112

■ SAMU : Tél.15

■ CENTRE ANTI-POISON
CAP de Lille : 0825 812 822 (24h/24h)
Rouen centre de toxicovigilance : 02.35.88.44.00

Collecte des déchets et Ecostation

Le ramassage des ordures ménagères a lieu dans la nuit du lundi au mardi. Mais **ATTENTION**, à la rentrée, le ramassage aura lieu **dans la nuit du mardi au mercredi**, les services de la communauté de communes passeront l'information le moment venu.
Des conteneurs verre, papier et plastique sont à votre disposition pour le tri près de la salle des fêtes, aux hameaux de Bréquigny et la Prée. Merci de conserver ces lieux propres pour le bien-être de tous.

L'ECOSTATION (déchetterie à la pointe du nord- Maucomble)
Horaires :

	ETE	HIVER
LUNDI	9H-12H / 14H-18H	10H-12H / 14H-17H
MARDI	FERME	FERME
MERCREDI	14H-18H	14H-17H
JEUDI	FERME	FERME
VENDREDI	9H-12H / 14H-18H	10H-12H / 14H-17H
SAMEDI	9H-12H / 14H-18H	10H-12H / 14H-17H

Destruction de nids de guêpes et frelons

C'est l'été, et l'été, c'est aussi le temps des guêpes et de leurs nids, parfois envahissants. Si vous êtes confrontés à ces insectes, sachez que les pompiers ne sont pas toujours le bon recours. Ces derniers sont soumis à des règles en cas d'intervention.

Sachez, pour commencer, à quel « envahisseur » vous avez affaire. L'été, surtout par période de fortes chaleurs, vous pouvez, c'est plus rare mais cela arrive, être confrontés à un essaim d'abeilles qui s'est scindé pour migrer. Les essaims peuvent rassembler des milliers de bêtes et constituer une masse compacte. Les abeilles sont une espèce protégée. L'essaim, si nécessaire, devra être pris en charge par un apiculteur (cf. page 17). Les guêpes vivent en colonies moins nombreuses, mais font des nids... jusque dans les maisons. Elles sont plus agressives, surtout quand on dérange leur gîte. Comme souvent dans le monde animal, elles signalent leur danger potentiel : leur abdomen et leur tête sont plus striés de jaune que celui des abeilles. À l'instar des frelons, encore plus craints parce que nettement plus gros même si leur venin n'est pas plus toxique, selon les spécialistes.

Les guêpes ont leur utilité dans le monde animal, et font partie de l'écosystème. Mais la cohabitation peut parfois s'avérer délicate. Surtout en cas d'allergie. Leur piqûre peut alors provoquer des troubles allant jusqu'au redouté oedème de Quincke. Le ministère de la santé recense une quinzaine de décès par an sur l'Hexagone.

Une fois la bête identifiée, repé-

rez le nid. **Les pompiers n'interviendront qu'en cas de danger immédiat**. Si le nid est installé dans l'habitation même. Ou dans un lieu public, un parc à forte fréquentation par exemple. Si le nid se situe à l'extérieur de la maison, sans accès vers l'intérieur, même s'il est posé sur un rebord de fenêtre à condition que cette fenêtre puisse encore être fermée, on peut se soustraire au danger. Dans ce cas, les sapeurs ont pour consigne de demander au public de se tourner vers les entreprises spécialisées.
Vous en trouverez dans les pages jaunes de l'annuaire, rubrique désinsectisation. A Saint-Martin-Osmonville, vous pouvez vous adresser à Monsieur Morisset, joignable au 06.81.83.52.15.

Etat civil premier semestre 2011

NAISSANCES

27/12/2010 DOSSIER Loan
10/01/2011 MARTEL Noa
06/04/2011 BROQUET Maxence
13/04/2011 BRETON Cyliane
25/04/2011 LEFEBVRE Pauline
05/06/2011 GUILBERT Mégane

MARIAGES

19/03/2011 JARDIN Ludovic et FRUIT Corinne
21/05/2011 HORTAS Rep et MILET Mélanie (cf. photo ci-contre)

DECES

07/01/2011 FELICITE Marcel
12/02/2011 REQUIER Emilienne
10/03/2011 HERMENT Jacqueline
11/03/2011 BONVOISIN Huguette
28/03/2011 DIJON Jean
07/05/2011 RAISENNE Jean-Pierre
09/05/2011 NEVEU Jeannine
10/05/2011 BRUBION Madeleine

Félicitations aux mariés

La kermesse de fin d'année

La kermesse des écoles s'est tenue le 19 Juin et comme tous les ans elle a connu un vif succès. Vous trouverez ci-dessous quelques clichés pris par M. COZETTE. Nous le remercions de les avoir mis à notre disposition.

Bienvenus!

La sortie de la classe des CP

Le 10 juin, nous avons pris le car du collège pour nous rendre au Tréport. Malgré la pluie, nous avons fait une chasse aux céramiques accrochées dans les petites rues. A l'heure du retour des bateaux de pêche, nous en avons aussi profité pour observer le fonctionnement d'une écluse… … et pour faire un voyage en funiculaire pour observer l'horizon très chargé de nuages. Après un piquenique (au sec) à l'école primaire du Tréport, nous sommes allés visiter le château d'Eu et nous avons peint nos portraits deux par deux sur une plaque de plexiglas transparente pour l'imprimer ensuite sur une feuille de papier.

Une journée à l'école élémentaire

Vendredi 17 juin

Mon moment préféré

Mon moment préféré a été juste après la pause au stade de Neufbosc. Il n'y avait que des descentes et une montée assez raide mais courte. Quand on s'est arrêté dans la côte tout mon groupe n'a pas réussi à redémarrer. Du coup j'ai mis le premier plateau, la première vitesse puis j'ai réussi à redémarrer. Quand je suis arrivé en haut j'ai les ai attendu. Quand ils sont arrivés on est repartis vers le cimetière. Tout le monde était fatigué même moi !

Axel

Nouvelle Grille

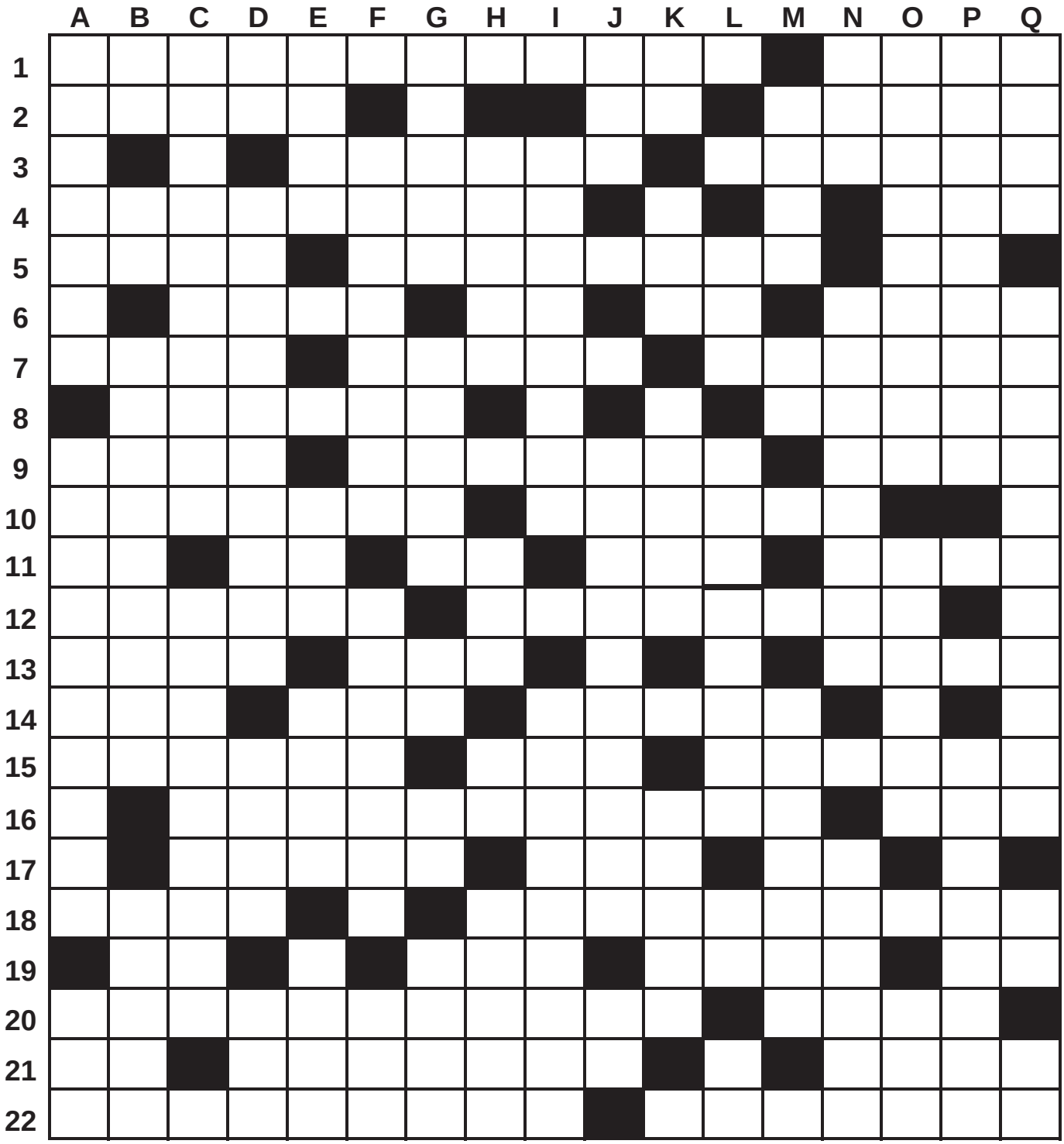

Nouvelle grille

1) Lieu dit connu. Sérié. 2) Protection. En Normandie. Pas tiens. 3) Paniers d'osier. Enchâssés. 4) Métal N°13. Retire. 5) Prénom. Vêtement militaire. Régiment d'infanterie. 6) Retirai. Adverbe. Terminaison. Le premier ? 7) Sujet féminin. En Belgique. Supprime. 8) Ventilant. Supprimées. 9) Poil dur. Breton du sud. Crochet. 10) Lieu de Culte. Promontoire. 11) Sous mi. Pour les proches. Etats Unis. Là. Après le jour. 12) Attend. Liens. 13) Enzymes. Plus amateur. A lui. 14) Terme de tennis. Sous la croûte. D'œil ou de bois. 15) Renard arctique. Chat d'Anglais. Sport de combat. 16) Recommencerai. Au secours. 17) Sec. Un des sens. Petit élu. 18) Boisson. De la capitale. 19) Divinité. Canton Suisse. Dévêtues. Liaison. 20) Recommanderas. Vedette. 21) Rayon. Inflammations. Département proche. 22) Relèves. Dépendances.

A) Un lieu de chez nous. Ils font du blé. Clair. B) Article Ibérique. Mesure Chinoise. Générosités. Forme conique. C) Prés de la Boissière. Série de bruits secs. D) Problème. Qualités de mères. Multiplicateur. Jet. E) Pas entier. Dessus. La moitié des 24. Joint. F) Verset chanté. Bout de série. Venus. G) Garder. Arrêt de circulation. Ile. Union Européenne. Sans motifs. H) Beaucoup. OVNI Anglosaxon. Radio. Disposée. I) Remarquable. Monuments. J) Bandes de papiers. Fournisseur de miel. Le meilleur. K) Conjonction. Petite terre. Morceau. Organes. L) Se rendra. Ex Ceylan. Connu. Premier. M) Parfums de bains. Refus Anglais. Prises. N) Demi tirage. Points avancés. Essayée. O) Recintrées. Fabriquas. Article contracté. P) Premières. Grondement céleste. Q) Support de quartier.

Calendrier des fêtes et animations 2011

Juillet

- Mercredi 13 — Bal et feu d'artifice

Septembre

- Dimanche 11 — Banquet des Anciens de la commune
  (ATTENTION date modifiée, préalablement le 4/9)
- Dimanche 25 — Rallye vélo par Anim'SMO

Octobre

- Dimanche 9 — Poule aux dominos du Comité des fêtes
- Vendredi 21 — Spectacle de théatre par anim'SMO

Novembre

- Vendredi 11 — Anniversaire de l'Armistice
  Banquet de l'Amicale des Anciens Combattants

Décembre

- Vendredi 16 — Noël des écoles
- Samedi 31 — Réveillon du Comité des fêtes

Prochaine parution: Janvier 2012

SAINT-MARTIN OSMONVILLE
Les nouvelles

Directeur de la publication
Carole Haimonet

Commission communication
Christelle Auvray
Yvan Carretier
Georgina Dieutre
Gaëtan Dussaux
Nathalie Hinfray

Impression : Graphélio

Tirage à 450 exemplaires